



EDITO

Un bilan de qualité

L'année 2023 déjà bien avancée, s'illustre par la vigueur de notre PTSM.

Un grand merci à tous ainsi qu'à Dominique CARAGE, qui a gravé le premier mandat de présidence du PTSM95 par l'impérieuse nécessité de prendre en compte le patient dans la globalité de son parcours de vie et non par les prismes rétrécis des épisodes qu'il traverse.

La Commission Spécialisée en Santé Mentale s'est enrichie de nouveaux membres, les actions se poursuivent, se développent et les groupes de travail sont composés d'un nombre conséquent de professionnels et de représentants d'usagers engagés. Ce travail se poursuit avec l'aide de notre équipe de coordination menée par Cécile Courant qui réalise un travail considérable depuis 1 an et l'investissement des pilotes des différents groupes.

La journée sur la réhabilitation psychosociale a été un vrai succès qui a lancé d'autres perspectives de travaux et de rencontres annuelles.

Et pour continuer la dynamique, cette année, les acteurs du Val d'Oise ont souhaité associer la Communauté 360° et le PTSM en organisant un COPIL commun le 10 février dernier avec l'objectif de réunir leurs forces dans des actions communes.

Les acteurs du Val d'Oise s'inscrivent ainsi dans une volonté forte de rassembler et de décloisonner.

Un point de vigilance est encore à améliorer, celui de la participation des usagers aux réflexions et aux actions.

Le prochain grand Rendez-Vous sera celui de la signature du Contrat Territorial de Santé Mentale pour lequel nous organisons un événement à la hauteur des enjeux afin de permettre à chacun d'approcher les acteurs et les actions mises en œuvre. Vous recevrez une alerte de réservation de date dès que possible.

Dans l'attente de vous retrouver dans les divers webinaires ou rencontres décrits dans cette newsletter.

Sophie Mélan

Présidente de la Commission Spécialisée en Santé Mentale



SOMMAIRE

1. Le PTSM en 2022, synthèse et chiffres clés :

- Les chiffres clés
- Focus sur la journée de réhabilitation psychosociale
- Focus sur les équipes mobiles en santé mentale
- Focus sur les actions éducatives en santé mentale
- Focus sur l'insertion par l'emploi
- Focus sur la psychiatrie périnatale

2. Retour sur l'enquête qualitative réalisée auprès des 8 maternités et des 5 services de pédopsychiatrie du département du Val d'Oise

Actualités du PTSM 95

Le PTSM 95 en 2022 : synthèse et chiffres clés



L'équipe de coordination du PTSM 95 a pris ses fonctions depuis un an déjà. L'année 2022 a permis de lancer la mise en œuvre d'un nombre important de fiches-actions, grâce à **l'implication et à la mobilisation des professionnels du territoire** au cours des différents groupes de travail.



- ✓ Pour 2022, **16 fiches actions** étaient prévues, dont 8 sont engagées et 3 partiellement engagées, soit **69%** de mise en œuvre.

Les chiffres-clés du PTSM en 2022

L'action du PTSM en quelques chiffres, c'est :

Groupes de travail :



La mise en œuvre du PTSM passe aussi par l'organisation de différents groupes de travail afin de réunir tous les acteurs du territoire. Ainsi en 2022, **23 sessions de groupes de travail** ont été organisées, dont **14** animés par l'équipe de coordination du PTSM.

Livrables et entretiens :



Le travail réalisé a permis de produire **3 livrables (études et annuaires)**, dont 2 rédigés par l'équipe et de mener **37 entretiens** avec des pilotes ou partenaires de fiches actions.

Newsletter et réseaux sociaux :



En plus d'un travail avec les acteurs du territoire, le PTSM partage l'avancée de ces actions avec la rédaction et la diffusion de **2 newsletters**  , mais aussi **35 publications** sur la page LinkedIn, qui compte **184** abonnés.

Pour suivre toute l'actualité du PTSM 95 au quotidien, deux canaux :



- Abonnez-vous à la page LinkedIn du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) du Val-d'Oise



Rendez-vous sur l'onglet PTSM 95 du site Maillage 95

Actualités du PTSM 95



Le PTSM en 2022 : synthèse et chiffres clés

Focus sur la [journée de réhabilitation psychosociale](#) - Fiche-action 4 (1.5)



Une journée départementale du PTSM consacrée à la réhabilitation psycho-sociale a été organisée le 11 octobre dernier et a rassemblé **345** personnes.



Une journée comprenant des interventions en plénière, de **tables rondes** et animation de **55 stands** par des acteurs de la santé mentale.



Un objectif de favoriser l'**interconnaissance** entre les acteurs de la santé mentale du Val-d'Oise.



Perspectives 2023

Un franc succès....et l'objectif de **renouveler ces journées** du PTSM 95 une fois par an, sur des thématiques diverses !

Focus sur les équipes mobiles santé mentale - Fiche-action 1 (1.2)



Un annuaire avec les coordonnées des **16 équipes mobiles intervenant dans le champ de la santé mentale** du territoire a été élaboré.



Cette annuaire comprend une **analyse du fonctionnement** et des modalités d'intervention des équipes mobiles et des **fiches descriptives** par équipes mobiles.

Perspectives 2023

Un **webinaire de présentation de l'annuaire** aura lieu en mars 2023 et donnera lieu à une réflexion sur les bonnes pratiques.

Focus sur les actions éducatives en santé mentale - Fiche-action 8 (2.2)



Un travail d'enquête réalisé et animé par **CoordETP** afin d'identifier les actions éducatives en santé mentale sur le département du Val d'Oise.

26 actions éducatives en santé mentale ont ainsi été recensées sur le territoire et **1 livrable** en cours de validation.

Perspectives 2023

Un annuaire qui sera diffusé au cours du premier trimestre 2023



Focus sur insertion et emploi – Fiche-action 14 (3.5)



Élaboration d'un **webinaire** intitulé « Mieux comprendre les troubles psychiques et sécuriser le recrutement des personnes concernées » à destination des employeurs (publics comme privés) du 95.



Objectif : leur présenter **les principaux troubles psychiques**, le retentissement sur la sphère professionnelle, mais également tous les dispositifs existants sur le territoire permettant de sécuriser les recrutements et prévenir la désinsertion professionnelle.

Perspectives 2023

Organiser et animer le **webinaire** à destination des employeurs public et privés du Val-d'Oise **le 23 mars prochain** de 9h à 12h (inscription obligatoire)

Focus sur les pratiques partenariales en psychiatrie périnatale - Fiche action 2 (1.3)



Une enquête élaborée par l'équipe de coordination du PTSM 95 et une passation assurée par le Réseau Périnatal du Val-d'Oise (RPVO) auprès des **8 services de maternité** du département et **des 5 services de pédopsychiatrie**.

Perspectives 2023



Une présentation sous forme de **webinaire** en février 2023 et l'organisation d'une « **journée du PTSM 95** » sur la thématique de la périnatalité

Le travail réalisé par les équipes concernant la psychiatrie périnatale est détaillé page suivante.

Perspectives 2023 : rapport d'activité du PTSM 95

Pour l'année 2023, l'équipe du PTSM continue l'accompagnement des fiches actions en cours, et développer des nouvelles actions sur le champ **du psychotraumatisme** et de **l'insertion par le logement** notamment.

Par ailleurs, l'équipe du PTSM souhaite également travailler en lien avec la Communauté 360, notamment pour la fiche action portant sur la mise en œuvre de plateforme de santé mentale.

De manière transversale, les objectifs en 2023 sont de :

- **mobiliser davantage d'acteurs autour des différents groupes de travail**
- **continuer à œuvrer pour le décloisonnement tout au long de la mise en œuvre des fiches- actions**

Actualités du PTSM 95



Retour sur l'enquête qualitative réalisée auprès des 8 maternités et des 5 services de pédopsychiatrie du département du Val d'Oise



Le lien avec le PTSM

L'état des lieux des pratiques partenariales entre les services de maternité et de pédopsychiatrie s'inscrit dans le cadre de la fiche action 2.1 « **Renforcer les espaces de soins de psychiatrie périnatale pour la prise en charge des troubles des interactions précoces** » du Projet Territorial de Santé Mental du Val d'Oise.

Contexte

Le diagnostic du PTSM 95 mettait en avant des **enjeux liés à l'accès à des compétences spécifiques en psychiatrie périnatale** sur le département, ainsi que certaines difficultés en matière de **coordination des acteurs** à la sortie de la maternité (notamment pour le suivi des mères en situation de précarité).

Face à ces difficultés, les pilotes de ce groupe de travail ont décidé de réaliser **un état des lieux des pratiques partenariales** entre les 8 services de maternité du territoire et les services de pédopsychiatrie : le CH René Dubos, l'Hôpital Simone Veil, la Clinique Claude Bernard, le CH Victor Dupouy, le CH de Gonesse, l'Hôpital Privé Nord Parisien, le CHI des Portes de l'Oise et la Clinique Conti.

Le travail a été réalisé grâce au partenariat étroit du Réseau Périnatal du Val-d'Oise et le travail d'Hélène Payen.



Méthodologie et pilotes de l'action : l'état des lieux des pratiques partenariales entre les services de maternité et de pédopsychiatrie s'est fait en 4 étapes :

1. *Cadrage de l'enquête : réunion avec les pilotes, élaboration de la trame d'entretiens et prise de contact avec les maternités : RPVO et KPMG*
2. *Entretiens réalisés par les RVPO avec les services du département*
3. *Analyse des données : élaboration d'une base de données à partir des entretiens*
4. *Rédaction du livrable et validation par les pilotes de l'action*

Tous les entretiens ont été menés par Mme Payen de la Garanderie du Réseau Périnatal du Val d'Oise.

Modalités de partenariat entre la psychiatrie périnatale et le service de maternité

Pour réaliser cette étude, nous avons tout d'abord listé les ressources dédiées à la psychiatrie périnatale dans le département : dans tous les **services de pédopsychiatrie et de maternité**. Ainsi nous présentons les ressources spécifiques à la psychiatrie périnatale (équipes mobiles, équipe de liaison...) et les professionnels de la maternité dédiés à la prise en charge de la santé mentale au sens large (équipe PRECAPP, psychologues financés par le FIR, service social...).

Dans un deuxième temps, nous avons mis en avant les **partenariats possibles** pour les professionnels de la maternité avec les services de la pédopsychiatrie/psychiatrie adulte pour la prise en charge des patientes. Ces possibilités sont donc :

- Les **staffs** : participation des professionnels des services de psychiatrie au staff médico-psycho-social de la maternité, **en ante partum le plus souvent**
- Les **liaisons** : Interventions de la pédopsychiatrie/psychiatrie adulte en maternité, suites de couches et en ante-partum. Elles sont de deux types :
 - Liaisons permanentes, avec des professionnels du service de pédopsychiatrie toujours sur place dans le service de maternité,
 - Liaisons à la demande, avec des professionnels qui se déplacent uniquement à la demande du service de maternité,
- Les **équipes mobiles** : avec la possibilité de visites à domicile pour des patientes sorties des services de maternité, suites de couches

Et enfin, nous avons recensé l'appréciation des interviewés sur la qualité du repérage des vulnérabilités et des troubles psychiques en ante et en post-partum dans le service de maternité ainsi que sur les modalités de partenariats et leurs efficacités dans la prise en charge des patientes.



Retour sur l'enquête qualitative réalisée auprès des 8 maternités et des 5 services de pédopsychiatrie du département du Val d'Oise

Les points à retenir

1 Malgré les compétences soignantes déjà en place dans l'observation du lien mère-enfant, le repérage des patientes présentant des vulnérabilités en santé mentale est à renforcer. Au regard de cette problématique, les besoins qui sont exprimés par les équipes sont :

- La formation des équipes au **repérage des troubles psychiatriques** et le renforcement de l'implication des gynécologues dans le repérage des **vulnérabilités psychiques et de leurs facteurs de risque**,
- Un **entretien systématique** avec un psychologue pour les patientes vulnérables,
- Le renforcement et le déploiement d'outils de repérage (EPP, EPDS...),
- L'allongement de la durée **de séjour** en suites de couches des couples mères-enfant ayant besoin de renforcer la sécurité du lien mère-bébé.

2 La collaboration entre les services de maternité et de pédopsychiatrie ou psychiatrie adulte est variable. En effet, les modalités partenariales diffèrent d'une Maternité à l'autre.

De manière générale, la collaboration se présente de la manière suivante pour les CH d'Argenteuil, d'Eaubonne, de Pontoise et de Gonesse :

- participation des professionnels du service de pédopsychiatrie au staff médico-psychosocial de la maternité (coanimation au CH d'Argenteuil), en ante-partum
- et/ou intervention régulière de professionnels du service de la pédopsychiatrie dans le service de suites de couches (liaison), sur appel du psychologue de suites de couches et/ou signalement par les soignants de difficultés psychiques de la mère
- et/ou une organisation de visites à domicile,
- et/ou un accompagnement à domicile si besoin et en fonction de son secteur.

Un partenariat formalisé et fléché avec les services de pédopsychiatrie dans les maternités de la clinique Conti, du CH de Beaumont, de la clinique Claude Bernard et de l'hôpital Privé Nord Parisien est en cours de réflexion voire d'élaboration ultérieurement.

3 Les propositions des professionnels interrogés pour améliorer la collaboration maternité-pédopsychiatrie et par conséquent la qualité de la prise en charge des patientes et de leur enfant sont :

- La présence d'un **psychologue spécialisé** et d'un **référént psychiatrie périnatale** en périnatalité dans chaque maternité avec ETP adapté aux besoins,
- L'organisation d'un **partenariat identifié et fléché**,
- Le déploiement d'**UPP** (Unité de Psychiatrie Périnatale) pour une prise en charge psychiatrique renforcée et adaptée des patientes éligibles,
- **L'augmentation de la durée de séjour** des patientes en maternité pour une meilleure prise en charge en cas de besoins, afin de compléter l'observation soignante, étayer et orienter
- La présence à l'avenir **d'un temps de psychiatre** (adulte ou enfant) habilité en psychiatrie périnatale



Les **résultats de cette étude** ont été présentés lors d'un **webinaire le 2 février 2023 de 12h30 à 13h30.**

